Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 20

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: L.M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185786

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dix-huitième année. N° 20 Samedi 15 Mai 1880.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Pour paraître prochainement :

FAVEY et GROGNUZ

OU

Deux Paysans vaudois à l'Exposition universelle de 1878

Brochure in-8° de 60 à 70 pages, sur beau papier, entièrement revue, corrigée et augmentée de plusieurs chapitres sur le curieux voyage de ces deux concitoyens,

Par **L. Monnet.**

Illustrée de **20** jolies vignettes par M. **E. Déverin.**

Prix pour les souscripteurs, fr. 1 ; prix de librairie, fr. 1.25.

Dans le but de répondre à un désir exprimé par de nombreux amis de notre journal, nous nous proposons de réunir sous forme de brochure les articles qui ont paru dans le temps sous le titre : *Paris à la course.* Ce petit travail qui n'a d'autre prétention que celle d'amuser quelques instants nos lecteurs par la description de scènes empruntées à nos mœurs vaudoises, ne sera cependant point une reproduction pure et simple du *Conteur.* Accompagné de nombreuses gravures intercalées dans le texte, entièrement remanié et augmenté de nombreux détails, qui nous ont été fournis dès lors par MM. Favey et Grognuz, avec lesquels nous avons eu divers entretiens, la brochure que nous annonçons formera une publication presque entièrement nouvelle. Au nombre des chapitres inédits, nous pouvons citer entre autres : *Une entrevue avec Gambetta. — Le dîner au Restaurant Joyet. — Favey et Grognuz au Grand Opéra. — Lettre de Favey* au *Conteur*, en réponse à celle de Grognuz. — *Rentrée des voyageurs au domicile conjugal.— Reproches de Mme Grognuz* à la Rédaction, au sujet de ses articles patois. — *Réplique de notre collaborateur*, etc., etc.

Nous nous dispensons de faire ici l'éloge du talent de M. E. Déverin, qui veut bien nous prêter son précieux et aimable concours, les spirituelles productions de son crayon étant suffisamment connues et appréciées.

Nous joindrons à l'un de nos prochains numéros une formule de souscription, illustrée d'une vignette représentant l'arrivée de Favey et de Grognuz au Trocadéro.

Nous prendrons cependant note dès aujourd'hui des souscriptions qui pourraient nous être adressées soit verbalement, soit par carte correspondance.

L. M.

La lune rousse.

Les nuits froides de la fin de la semaine dernière ont jeté les plus sérieuses inquiétudes au sein de nos populations agricoles et surtout chez nos vignerons. On regardait le ciel avec anxiété, car un ciel étoilé pouvait faire baisser notablement le thermomètre et détruire en quelques heures toutes les promesses que les belles journées d'avril et l'état prospère de la végétation nous avaient fait espérer. C'eût été en effet un vrai désastre après tant d'années improductives, après une crise commerciale dont les effets se feront encore longtemps sentir.

Les gelées du printemps si fatales aux récoltes ont été longtemps attribuées à la *lune rousse*, laquelle assurément n'en pouvait mais. On croit généralement que cet astre, dans certains mois, a une grande influence sur les phénomènes de la végétation. Mais dans l'esprit des physiciens, la lune rousse se trouve maintenant reléguée parmi les préjugés populaires.

Personne, avant Wells, n'avait imaginé que les corps terrestres, sauf le cas d'une évaporation prompte, pussent acquérir, la nuit, une température différente de celle de l'atmosphère dont ils sont entourés. Ce fait important est aujourd'hui constaté. Les corps se refroidissent d'autant plus par le rayonnement nocturne, qu'ils ont un plus grand pouvoir émissif, c'est-à-dire qu'ils perdent plus facilement leur chaleur. Les plantes, entre autres, vu leur grand pouvoir émissif, tendent à se refroidir et même à geler par l'effet du rayonnement nocturne; c'est pourquoi on les recouvre de nattes qui font l'office d'écran et s'opposent à la déperdition de la chaleur.

Si l'on place en plein air de petites masses de coton, d'édredon, etc., on trouve souvent que leur température est de 6, de 7 et même de 8 degrés centigrades au-dessous de la température de l'atmosphère ambiante. Les végétaux sont dans le même cas. Il ne faut donc pas juger du froid qu'une plante a éprouvé la nuit par les seules indications